

## LE SECTEUR ISRAËLIEN DES BIOTECHNOLOGIES

### 1. LA POLITIQUE NATIONALE

Le gouvernement israélien reconnaît les avantages économiques que pourrait lui apporter l'expansion de son secteur des biotechnologies et a en conséquence inscrit celui-ci au rang de ses principales priorités. Les ministres des Sciences et de la Technologie et de l'Industrie et du Commerce ont adopté les recommandations exprimées par deux comités d'envergure nationale chargés d'étudier la recherche et le développement en général et les biotechnologies en particulier.

Le premier de ces deux comités, qui était dirigé par le professeur S. Yiftach, s'est attaché aux politiques nationales de recherche et de développement. Dans son rapport publié en 1984, il recommandait que les biotechnologies et le génie génétique soient considérés comme étant des domaines pouvant procurer de considérables avantages à Israël et devant en conséquence recevoir une attention prioritaire dans l'élaboration des programmes de financement gouvernementaux.

Le second comité, dont la présidence était assurée par le professeur E. Katzir, s'est intéressé aux moyens disponibles pour faire progresser la recherche et le développement en matière de biotechnologies en Israël. Dans ses recommandations, qui ont été achevées à la fin de 1988 et officiellement approuvées par le gouvernement en 1989, il proposait notamment :